

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Projet de Compétitivité et Développement du Secteur Privé (PCDSP)

SERVICES DE CONSULTANTS

Don IDA H366 - DRC

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un Don de l'Association Internationale de Développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements autorisés au titre du Contrat suivant : **Recrutement d'un consultant chargé de dresser un plan de mise à disposition des codes et ouvrages OHADA aux Cours et Tribunaux ainsi qu'aux Universités.**

Les services comprennent notamment les tâches suivantes:

1. *Evaluation des besoins et détermination du nombre*

- Evaluation des besoins en codes et ouvrages OHADA pour l'ensemble des cours et tribunaux et des parquets près chaque juridiction ;
- Evaluation des besoins en codes et ouvrages OHADA pour les universités publiques et privées d'importance dans les chefs lieux des provinces et principales villes du pays ;
- En collaboration avec le Ministère de l'enseignement primaire et secondaire, évaluation des besoins en codes et ouvrages OHADA pour les principales écoles secondaires de section commerciale des principales villes du pays.

2. *Détermination du nombre et de thèmes des codes et ouvrages*

- La détermination du nombre exact et des ouvrages OHADA en rapport avec chaque acte uniforme ;
- La définition des ouvrages OHADA en rapport avec les Actes Uniformes;
- L'indication de l'ordre dans lequel ces codes et ouvrages seront distribués pour Kinshasa et l'intérieur ;
- Pour l'intérieur du pays, il indiquera le moyen le plus sûr et le plus économique tant en temps qu'en coût pour faire parvenir ces codes et ouvrages ;
- Evaluer le coût global de cette opération de mise à disposition des ouvrages et codes.

Le Comité de Pilotage de la Réforme des Entreprises du Portefeuille de l'Etat invite les cabinets d'avocats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables,

disponibilité des connaissances nécessaires du personnel, etc.). Les cabinets d'avocats peuvent se regrouper pour augmenter le niveau de leur expertise.

Un consultant (cabinet d'avocats) sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, édition mai 2004, version révisée octobre 2006.

Les consultants (cabinets d'avocats) intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous.

Les manifestations d'intérêt rédigées **en langue française** doivent être déposées à l'adresse ci-dessous ou transmises par courrier électronique à l'adresse : cpm@copirep.org au plus tard le **vendredi 13 août 2010**.

PROFIL DU CONSULTANT

Le consultant devra être un cabinet d'avocats ayant au minimum cinq ans d'expérience dans la pratique du droit des affaires.

Le consultant mettra en place une équipe composée notamment des spécialités ci-après pour mener à bien la mission :

1. Un (1) Chef de mission, juriste, ayant de très bonnes connaissances de l'OHADA et de son droit et possédant 5 ans d'expérience minimum dans la pratique du droit congolais ;
2. Un (1) expert en logistique et approvisionnement (5 ans d'expérience au moins) ;
3. Un (1) expert comptable ayant de très bonnes connaissances du SYSCOHADA (5 ans d'expérience au moins).

Tous les experts devront avoir une parfaite connaissance de l'environnement de la RDC et de ses institutions.

COPIREP (Cellule de Passation des Marchés)

Immeuble SOFIDE, 4ème étage,
Croisement des avenues Lemarinel et Kisangani n° 9-11
Kinshasa/Gombe, République Démocratique du Congo.
Tel : + 243 15101000 - Site web : www.copirep.org

POUR LE SECRETAIRE EXECUTIF

ILUNGA ILUNKAMBA